



DOSSIER INSCRIPTION ENFANT 2023-2024

PHOTO

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Date de naissance :/...../.....

Représentant légal 1 : Représentant légal 2.....

E-mail *:@.....

***Email EN MAJUSULES ET LISIBLE OBLIGATOIRE**

N° ALLOCATAIRE CAF :

Pièces à fournir lors de l'inscription :

-Certificat médical ou questionnaire santé de moins de trois mois autorisant la pratique d'un sport IMPERATIF.

-1 PHOTO

-Le règlement de l'adhésion et cotisation lors de l'inscription

-en espèces/ -En chèques (paiement en 3 fois sur 3 mois) /-chèques vacances/-Coupons sport /carte bleue

Pour une demande de DEVIS le demander lors de votre inscription

Pour une demande de facture : elle vous sera délivré et édité une fois le paiement de l'inscription réglée en totalité.

Ce dossier est à remettre rempli daté, signé avec les pièces demandées et les autorisations

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ

Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué.

PARTIE RESERVÉE AU FEP

PAIEMENT PARTIEL

PAIEMENT EN TOTALITE

ATELIER CREATIF MERCREDI 4 à 12 ans	JUDO LUNDI 7 ANS et PLUS	JUDO JEUDI 7 ANS et PLUS	JUDO JEUDI 4 à 6 ANS	GVE MERCREDI 4 à 7 ANS	GVE MERCREDI 8 à 12 ANS	NATATION SAMEDI 5 à 12 ans
14H-17H	17H15-18H15	18H-19H00	17h15-18h00	16H15-17H15	17H15-18H15	ENTRE 14H-16H

CHEQUE	ESPECES	CHEQUE VACANCES			COUPONS SPORTS	
CARTE ADHESION FEP GRAZAILLES	18€	ACTIVITE 1	ACTIVITE 2	ACTIVITE 3	ACTIVITE 4	ACTIVITE 5
ATELIER CREATIF		€	€	€	€	€
GVE		€	€	€	€	€
JUDO		€	€	€	€	€
NATATION		€	€	€	€	€
TOTAL PAR ACTIVITE		€	€	€	€	€
TOTAL GENERAL	€					

Paiement restant : €

PARTIE RESERVÉE AU FEP



PAIEMENT

BANQUE	N°CHEQUE	DATE ECHEANCIER	MONTANT	TOTAL	CONTROLE
			€	€	
			€	€	
			€	€	
				€	

Chèques vacances / Coupons sports

50€x.....=.....20€ X.....=€ -25€X.....10€ x.....=.....€=.....€.

N° :

Remis au nom de : Le :/...../.....

Total :€

Contrôle :

PASS SPORT

50€ X.....=€.

N° :

Remis au nom de : Le :/...../.....

Total :€

Contrôle :

Espèces :€x/.....€x/.....€X.....=€

Total :€

Contrôle :

Remis le :/...../.....

Espèces :€x/.....€x/.....€X.....=€

Total :€

Contrôle :

Remis le :/...../.....

Espèces :€x/.....€x/.....€X.....=€

Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué.



INFORMATIONS ET CONFIDENTIALITE

Les informations recueillies concernant vos coordonnées téléphoniques, postale ou Email sont nécessaires.

Ces informations ne seront utilisées que dans le seul but de vous informer des événements liés au FEP GRAZAILLES ou au CIAS MAX SAVY et NON à une démarche commerciale.

Refuse toutes informations liées au FEP GRAZAILLES et du CIAS MAX SAVY

Accepte toutes informations liées au FEP GRAZAILLES et du CIAS MAX SAVY

Autorisation de droit à l'image

Je soussigne(é) Mme/Mr :.....

PERE* / MERE*/ REPRESENTANT LEGAL*

Autorise

Refuse

-D'être pris(e) en photo et/ou filmé(e) lors de manifestations organisées par l'association

-D'utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à des fins de communications (Affiches, article de presse, réseaux sociaux, etc, etc)

signature

ABSENCES

J'informe par :

Téléphone : 04-68-71-32-80

Email : fepegrazailles@orange.fr

SMS : 07-83-26-49-87

de l'absence de mon enfant :NOM :.....PRENOM :.....

Signature :

PERE* / MERE* / REPRESENTANT LEGAL*

REGLEMENT ACTIVITE

Je soussigné (e) Mme/Mr :.....

PERE* / MERE*/ REPRESENTANT LEGAL*

M'engage à régler la totalité des frais d'inscription arrêtés à la somme de :.....€ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis et m'engage à le respecter.

Fait le :...../...../..... A :.....

Signature.

Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué.

Fep GRAZAILLES 1 rue du Moulin de la seigne 11000 Carcassonne 04-68-71-32-80 fepegrazailles@orange.fr

Coordonnées PARENTS obligatoire



MERE

Nom :Prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal :Ville :

***Email EN MAJUSULES ET LISIBLE OBLIGATOIRE**

E-mail *:

@

N° Portable OBLIGATOIRE

PERE

Nom :Prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal :Ville :

***Email EN MAJUSULES ET LISIBLE OBLIGATOIRE**

E-mail *:

@

N° Portable OBLIGATOIRE :



Règlement Intérieur

GYMNASTIQUE, JUDO, NATATION ENFANTS

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Horaires :

Respecter l'horaire, c'est respecter le travail d'autrui

REGLEMENTATION CONCERNANT LA TENUE

La propreté corporelle est indispensable

Une tenue vestimentaire adaptée au sport est conseillée.

TENUE DE JUDO

KIMONO et CEINTURE OBLIGATOIRE Cheveux attachés tee shirt blanc pour les filles en dessous de la veste du kimono,

NATATION

MAILLOT 1 PIECE POUR LES FILLES + BONNET DE BAIN+ LUNETTE

MAILLOT POUR LES GARCONS PAS DE SHORT + BONNET DE BAIN+ LUNETTE

Gymnastique

SURVETEMENT et BASKET, Cheveux attachés

Port de bijoux INTERDIT POUR LES ACTIVITES

Pour l'hygiène une protection est demandée pour l'utilisation du matériel emprunté.

Le port de chaussures et serviette sont interdits dans l'enceinte de la piscine.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas mâcher. Manger de bonbons chewing-gum ou autres,

Toute participation à un cours implique le respect des autres adhérents du cadre d'animation, du personnel de la PISCINE et GYMNASSE DE GRAZAILLES du personnel du CIAS MAX SAVY .

Montres, Bijoux, Objets de valeurs et effets personnel

Le FEP. La municipalité, le CIAS MAX SAVY le GYMNASSE et la PISCINE DE GRAZAILLES ne pourront être tenus pour responsable des pertes et vols qui pourraient survenir. Ne pas laisser des objets précieux dans les vestiaires.

RESPONSABILITÉ

NATATION/GYM/JUDO

Les personnes doivent accompagner leur enfant jusqu'à l'entrée de la PISCINE , de la salle polyvalente , du gymnase et s'assurer de la présence du MAITRE NAGEUR, EDCUATRICE JUDO , ANIMATEUR GYMNASSTIQUE avant de les laisser et récupérer leur enfant la fin des cours à l'entrée de la PISCINE /SALLE POLYVALENTE/GYMNASSE aux heures dites .Les parents ne peuvent rester aux cours de leurs enfants. Les professeurs et l'association ne peuvent être considérés comme responsable des enfants en dehors des cours.

SIGNALEMENT ABSENCE OBLIGATOIRE En cas d'absence. Vous devez prévenir le bureau de l'association.

Par **SMS ou MESSAGE VOCAL au 07-83-26-49-87**

RESPECT DES LOCAUX

NATATION

Ces cours sont pratiqués à la Piscine de GRAZAILLES

La reprise des cours (horaires et lieux) est annoncée par la plaquette pour la saison à venir, en fonction de la disponibilité de la PISCINE, la municipalité restant seul maître des lieux en dernier ressort.

L'association ne dispose pas de la PISCINE pendant les vacances scolaires. il n'y aura donc aucune activité pendant ces périodes, La municipalité étant maître des lieux, les cours devront être annulés en cas de d'organisation scolaire ou autres.

RESPECT DES LOCAUX

SALLE POLYVALENTE, GYMNASSE DE GRAZAILLES

Ces cours sont pratiqués dans les locaux de la municipalité.

La reprise des cours (horaires et lieux) est annoncée par la plaquette pour la saison à venir, en fonction de la disponibilité de la salle polyvalente ET du gymnase, la municipalité restant seul maître des lieux en dernier ressort.

L'association ne dispose pas de la salle polyvalente ni du Gymnase pendant les vacances scolaires. il n'y aura donc aucune activité pendant ces périodes, La municipalité étant maître des lieux, les cours devront être annulés en cas de réunion de quartier. Assemblée générale, élections ou autres.

ADHESION et COTISATION

Tout membre de l'association FEP doit être à jour de son adhésion et cotisation dès le premier cours. Celle-ci est annuelle, pas de remboursement en cours d'année quel qu'en soit la raison

SANCTIONS

Le maître-nageur, les animatrices, animateurs en accord avec le bureau du FEP et le président peuvent interdire l'accès à la piscine ou en salle et gymnase en faire sortir un pratiquant en cas de :

- Non-respect d'un ou de plusieurs articles du présent règlement
- Chahut ou détérioration du matériel. Dans la salle polyvalente, dans le gymnase, dans la piscine, dans les vestiaires, dans les sanitaires.

Selon la gravité des faits, le FEP peut décider l'application de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du pratiquant sans remboursement des cotisations versées pour la saison en cours

Toute agression verbale ou physique envers les salariés du FEP ,du personnel du CIAS MAX SAVY et les agents de la piscine sont passible de poursuite judiciaire et l'exclusion totale de ces structures.

Je certifie, Mme/Mr

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT.....m'engage
et reconnais l'objet de l'association FEP Grazaillles et accepte de suivre le règlement intérieur et de verser
ma cotisation due pour l'année en cours

Fait à :

Signature :

Foyer d'Éducation Populaire de Grazaillles 1 rue du Moulin de la Seigne
11000 Carcassonne

☎ 04-68-71-32-80 ✉ fepgrazaillesinscription@gmail.com